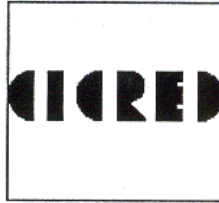


PRIPODE



Document n°4
Formulaire
Novembre 2002

133, Boulevard Davout, 75980 Paris Cedex 20 – France
Téléphone : 33.1.56.06.20.19 – Télécopie : 33.1.56.06.21.65 – Web : <http://www.cicred.org> - Mel : cicred@cicred.org

**PROGRAMME INTERNATIONAL DE RECHERCHE SUR
LES INTERACTIONS ENTRE LA POPULATION,
LE DEVELOPPEMENT ET L'ENVIRONNEMENT (PRIPODE)**

FORMULAIRE DE CANDIDATURE

**Date limite de soumission des projets : 28 février 2003
(en fichier électronique)**

N° dossier

Reçu le

Titre projet	Brazzaville, pauvreté et problèmes environnementaux
Nom du responsable	DEFOUNDoux Fila Hyacinthe
Centre proposant	Centre d'Etudes et de Recherche en Gestion
Pays	République du Congo

I - RESUME DU PROJET

1. **Titre du projet** : Brazzaville, pauvreté et problèmes environnementaux

2. **Nom du responsable**: DEFOUNDoux Fila Hyacinthe

3. **Adresse du responsable** : Institut Supérieur de Gestion, Université M. Ngouabi

Adresse postale :BP : 2431 Brazzaville CONGO

Adresse électronique : defoundouxfila2001@yahoo.fr

Téléphone : (242) 66 89 86

Télécopie : (242) 81 01 41 / (242) 41 90 00

4. **Centre ou équipes associés au projet** :

Centre National de la Statistique et des Etudes Economiques

Centre de Recherches sur les Tropiques Humides

5. **Nombre de chercheurs impliqués dans le projet** : 12

6. **Disciplines concernées par le projet** :

Economie ; Géographie ; Statistique ; Démographie ; Anthropologie

7. **Terrain d'études** : Brazzaville et ses environs

8. **Mots-clés décrivant le projet (entre 2 et 4 par rubrique)** :

Domaine population : ménages, structures population, densité urbaine ;

Domaine développement : pauvreté, emploi, développement durable ;

Domaine environnement : cadre de vie, assainissement, dégradation ;

Champ géographique : agglomération, végétation, urbanisation

Méthodes d'analyse : approche explicative, analyse spatio-temporelle

Sources de données : documents RGPH 1984, étude du plan d'aménagement 1982, images satellitaires récentes, enquêtes par sondage à réaliser.

9. **Résumé du projet** :

Le projet d'étude consiste à **analyser la dynamique des rapports population-développement-environnement** dans une agglomération urbaine africaine, Brazzaville (950 000 habitants environ), qui a connu d'importants bouleversements politiques, économiques, sociaux et culturels durant les deux dernières décennies. Nous entendons par là, procéder à **l'analyse des relations entre les évolutions démographiques et les dynamiques économiques, sociales et environnementales**. Cette analyse constitue une tâche importante du fait de l'ampleur de la pression démographique sur les écosystèmes et les infrastructures socio sanitaires, dans un contexte de pauvreté. Elle se justifie par la nécessité de la prise en compte de la dynamique démographique dans la mise en œuvre des stratégies d'urbanisation et de développement humain durable.

Dans cette étude nous nous attachons à saisir la pauvreté des populations de Brazzaville (profil), en tentant de **vérifier le caractère opératoire** des indicateurs synthétiques proposés par certains auteurs (Sen, Foster, Greer et Thorbecke) et institutions (OCDE, EUROSTAT INSEE et Banque Mondiale). Nous nous proposons principalement d'étudier l'impact de la pauvreté des populations de Brazzaville sur leur cadre de vie. **Il s'agira**, après avoir déterminé des indicateurs de pauvreté, classé les ménages en fonction de l'intensité de leur pauvreté, déterminé le niveau de dégradation de l'environnement et évaluer son coût, **de corrélérer niveau de pauvreté et détérioration du cadre de vie**.

Notre étude pourrait permettre d'éclairer d'une part la définition de la politique d'urbanisation, de développement économique et social, et d'autre part le suivi du programme de lutte contre la pauvreté au Congo.

I-DESCRIPTION DU PROJET (au maximum 5 pages)

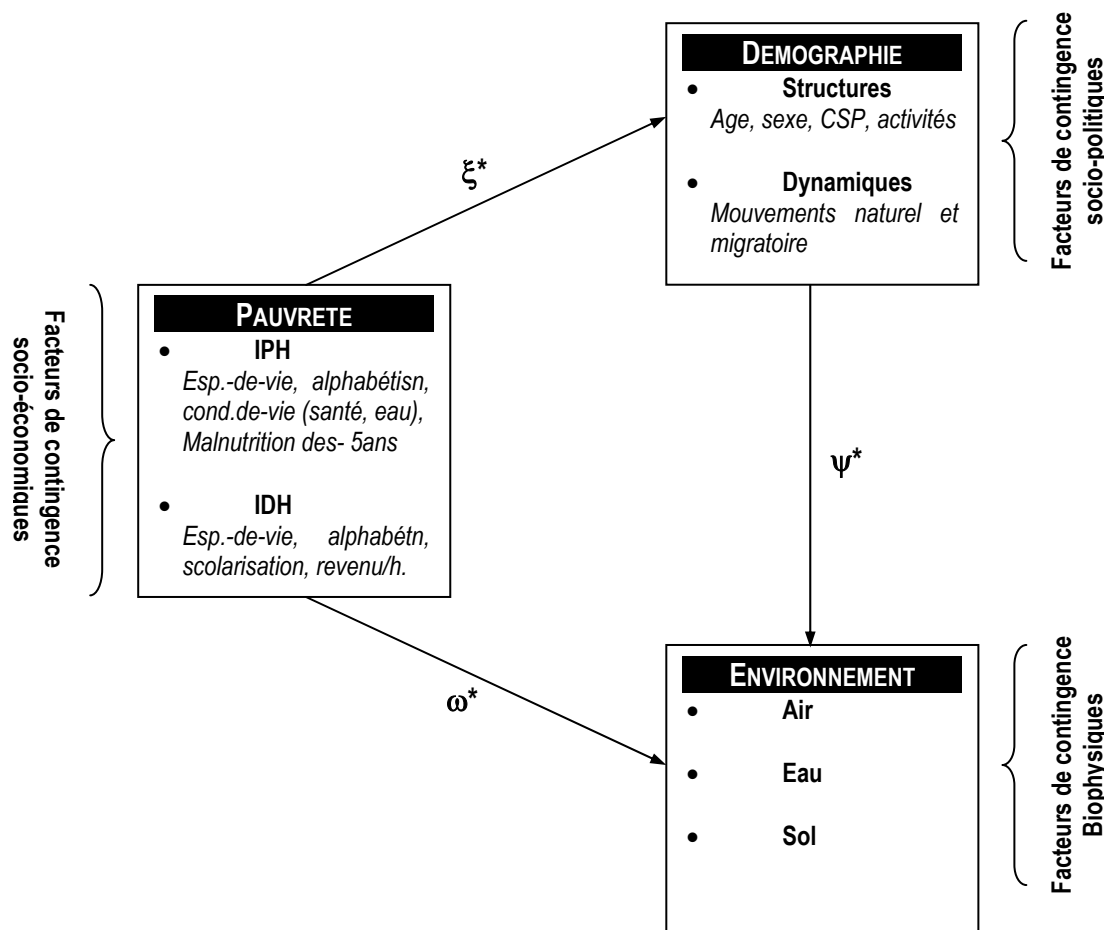
1. Nature du problème étudié :

La pauvreté endémique qui sévit à Brazzaville (et au Congo), trouve ses origines dans la crise structurelle résultant des différentes politiques (ou absence de politiques) de population, d'urbanisation et de développement qui ont prévalu depuis l'introduction des rapports capitalistes de production. Elle est aussi consécutive aux orientations en matière de politique économique et sociale des vingt dernières années. Les conflits armés internes, ainsi que les guerres récurrentes dans la sous région au cours de la dernière décennie, ont amplifié le phénomène et ses conséquences : accélération du dénuement, mouvements de populations.

Autant de faits qui ont, influencé les comportements vis-à-vis de l'environnement immédiat : déboisement des collines environnantes, pollution chimique et biologique de l'eau....

Les populations, notamment les jeunes, les femmes et les personnes du troisième âge sont les plus vulnérables et semblent être les principaux acteurs de la dégradation de l'environnement, puisque ne disposant pas de ressources suffisantes. La situation particulière de ces groupes de population, s'explique par l'accès tardif des uns à un emploi stable, le rôle que leur attribue la société dans le système productif et social, et par la sortie des autres du monde du travail.

La représentation formelle du modèle de causalité population-développement-environnement applicable dans le cadre de notre étude est la suivante :



2. Importance nationale du problème :

Les différentes études sur la situation sociale au Congo mettent en évidence la paupérisation de la population, particulièrement les jeunes, les femmes et les personnes du troisième âge.

La projection des données d'une étude de la Banque Mondiale (World Bank : Congo poverty Assesment, Washington 1997), nous permet, compte tenu de l'effet amplificateur des conflits socio-politiques, d'affirmer que près de 80% de la population de Brazzaville, soit environ 152 000 ménages, vivent en dessous du seuil de pauvreté (tel que défini par la Banque Mondiale). La pauvreté humaine est tout aussi sévère, en effet, le taux de scolarisation a décru, passant de 100% en 1996 à 49,3% en 1999 (estimation CNSEE), l'espérance de vie à la naissance est estimée actuellement à 48,6 ans (CNSEE, 1999), alors qu'elle était de 52,1 ans en 1990. Les données ci-dessus et celles que nous produisons, mettent en évidence deux types de défis, des défis démographiques et des défis sociaux (poids relatif des jeunes, sous-scolarisation, chômage, entrée de plus en plus tardive dans la vie adulte...).

Le cadre de vie des populations est en perpétuelle dégradation, les forêts périphériques de Brazzaville sont détruites du fait de la forte dépendance des **ménages pauvres** en bois-énergie (environ 90% par rapport aux autres formes d'énergie), les quartiers populaires se transforment en ghettos, les squattes, phénomène récent (apparu avec la première guerre civile de Brazzaville –1993), existent aussi bien dans les quartiers résidentiels que populaires, le taux d'accès à l'eau distribuée par la société nationale de distribution d'eau (approvisionnement effectif en eau) est de 49% (estimation CNSEE,2000), elle est malheureusement impropre à la consommation (Rapport national sur le développement humain 2002). Certains ménages consomment encore l'eau des puits.

Selon une étude du ministère de la santé, citée par le Rapport national sur le développement humain 2002, «moins de 14% des ménages disposaient en 1996, de fosses septiques, moins de 28,6% disposaient de latrines à fosses étanches, moins de 42,4% utilisaient de latrines traditionnelles... »

Les canalisations et les drains naturels se dégradent, et servent de dépotoirs d'ordures ménagères. Les rues se rétrécissent au profit des marchés qui s'étendent au mépris des normes sanitaires et d'urbanisation. Les maladies liées à l'insalubrité se développent et se propagent rapidement dans les quartiers populaires accentuant ainsi fortement les taux de mortalité.

Les problèmes liés à la pauvreté et de dégradation de l'environnement sont consécutifs à la surpopulation relative et à la pression démographique (croît naturel et flux migratoires) sur l'écosystème et l'insuffisance des structures socio-sanitaires inadaptées et précaires.

3. Pertinence pour les politiques de développement durable

Depuis la tenue de la conférence de Rio sur l'environnement (1992) et du sommet mondial pour le développement social de Copenhague (1995), les décideurs portent une certaine attention sur les problèmes de pauvreté et d'environnement. Cette prise de conscience a permis de mettre en exergue le concept de développement humain durable, cadre conceptuel d'élaboration des politiques nationales de développement. Chaque pays en développement est appelé à élaborer une stratégie de lutte contre la pauvreté fondée sur la nature, l'étendue et la répartition de la pauvreté. Le gouvernement congolais, a élaboré avec l'appui du PNUD un document de stratégie de réduction de la pauvreté (provisoire), mais n'a pas réalisé d'étude sur la relation pauvreté de la population-environnement.

Dès lors, notre étude, en procédant à la saisie du phénomène pauvreté et ses conséquences sur le comportement des différentes couches de la population, en proposant –selon le mot de Budowski et Tilmann (2001)- des définitions programmatiques et opératoires (conceptualisation et mesure), et en mettant en évidence les relations avec la détérioration de l'environnement, posera les jalons nécessaires pour les décideurs politiques. L'étude permettra de déterminer les orientations des politiques de population, d'emploi,

d'assainissement, de protection de l'environnement, d'aménagement de l'espace urbain, de développement humain durable.

4. Objectifs scientifiques

4.1 Cadre théorique :

L'ambiguïté du concept de pauvreté est révélée par la diversité et le caractère relatif des indicateurs employés pour en rendre compte (notamment le seuil de pauvreté). Les limites conceptuelles sont d'autant plus évidentes lorsqu'il s'agit d'étudier le phénomène dans une économie en développement caractérisée par : la faiblesse du taux d'investissement, de la productivité du travail, les fortes inégalités de revenus et de patrimoine...

Les premières réflexions sur la pauvreté sont dues aux sociologues, qui ont saisi le phénomène par le biais de la notion de **minimum vital**, ici, les pauvres sont les individus qui n'arrivent pas, du fait de la faiblesse de leurs ressources, à en disposer. Nous devons aux sociologues la notion de pauvreté absolue qui est déterminée en rapport avec un niveau de consommation minimal (B.S. Rowntree 1901). Les économistes du bien-être (Pareto), les philosophes économiques de la justice (Rawls), ont aussi influencé l'approche de la pauvreté, lorsqu'ils parlent de l'équité, de la justice et de l'inégalité.

L'économie, notamment l'économie normative, a produit un cadre conceptuel propre à l'évaluation (la mesure), repris par Sen (1995) avec ses indicateurs synthétiques.

Les statisticiens ont aussi produit leurs définitions opératoires. (indicateurs synthétiques). Pour Eurostat (office de la statistique des communautés européennes) par exemple, «*on entend par personnes pauvres, les individus, les familles et les groupes de personnes dont les ressources (matérielles, culturelles et sociales) sont si faibles qu'ils sont exclus des modes de vie minimaux acceptables dans L'Etat (membre) dans lequel ils vivent.*»

La notion de pauvreté proposée n'est pas exclusivement monétaire, on y adjoint les dimensions culturelle et sociale d'une part, et d'autre part elle laisse apparaître les conséquences du phénomène : l'exclusion. Les exclus ont des comportements différents de ceux des «inclus». Le caractère opératoire de cette définition apparaît avec les méthodes de saisie empirique de la pauvreté, (méthodes des budgets et des indices de privation). Cette définition laisse aussi sous-entendre la notion de seuil de pauvreté, Eurostat mesure **le seuil de pauvreté comme correspondant à un niveau de bien être inférieur à un seuil relatif déterminé**. Sont considérés comme pauvres les ménages dont les dépenses équivalentes totales sont inférieures à un certain pourcentage (40,50,60 %) de la moyenne arithmétique des dépenses équivalentes dans L'Etat. **La pauvreté (dans sa modalité opératoire) est donc monétaire.**

Les travaux portant sur les pays en développement (fortement influencée par l'approche nutritionniste), mettent l'accent sur la malnutrition, le faible niveau de vie corrélés au bas revenu et à la faible productivité.

La lecture critique des différents travaux sur la pauvreté nous permet d'établir les différences entre les définitions théoriques et les définitions opératoires.

Dans le cadre de cette étude, nous retenons la notion de pauvreté telle qu'elle est utilisée par Sen (1983). Ainsi, nous définirons avec Sen, **la pauvreté comme l'absence d'opportunités de réalisation**. Précisons que les réalisations en cause reflètent le milieu dans lequel se trouvent les individus et correspondent à certaines normes sociales, à ce titre l'approche de Eurostat nous intéresse.

La pauvreté est celle de la population. Elle débouche sur une diversification des modes de vie familiaux : «*autonomisation des enfants*» avec le phénomène des enfants de la rue, accroissement du nombre de femmes chefs de famille, éclatement des ménages entre ville et villages, débouchant sur des familles réduites. La famille réduite est révélatrice d'une «*transition démographique de la pauvreté*».

La notion d'environnement, notamment de dégradation de l'environnement que nous retenons, se rapporte essentiellement au cadre de vie. La dégradation de l'environnement sera appréhendée à travers :

- l'occupation des espaces insalubres (zones inondables, et/ou à forte érosion)
- la qualité de l'habitat (pression sur le logement en termes de taille des ménages, de nombre de personnes par pièce) ;
- la sécurité ;
- l'accès aux services et fournitures essentiels (eau, énergie) ;
- la pollution de l'air et de l'eau ;

4.2 Hypothèse centrale :

La dynamique démographique : croît naturel (fécondité, mortalité), flux migratoire, (les déplacements des populations internes et externe), exerce une forte pression sur le milieu naturel et l'insuffisance des infrastructures socio-sanitaires inadaptées et précaires. La perte d'emploi suite à la fermeture des entreprises, le gel des recrutements dans la fonction publique, ont contribué à la baisse de revenu des ménages à Brazzaville, **d'où l'apparition d'un processus auto-entretenu dynamique démographique-pauvreté-détérioration de l'environnement, hypothéquant les perspectives des générations futures.**

Nous mettrons en évidence l'intensité de la pauvreté (en tenant compte de la dynamique historico-spatiale et des structures de la population), son évolution, sa répartition, et nous tenterons de corréliser l'inégalité parmi les populations ,pauvres et leur cadre de vie

Nous inscrivons notre approche dans la démarche axiomatique initiée par *Sen (1983)* et approfondie par *Foster, Greer et Thorbecke (1984)*

En clair, l'étude vise à :

- mesurer la pauvreté en analysant les conditions de vie des ménages et les modalités d'accès aux services sociaux de base.
- analyser le schéma directeur de la ville de Brazzaville pour une gestion urbaine efficace et durable.
- évaluer l'impact de la pauvreté sur l'environnement.

Nous tenterons de proposer les mesures de politique économique et sociale à même d'améliorer les opportunités de réalisation, et donc aptes à réduire la pauvreté des populations au bas de l'échelle, et à protéger l'environnement : proportion de zones reboisées, proportion de la population ayant accès à une meilleure source d'eau, ayant accès à un meilleur système d'assainissement, ayant accès à un logement décent.

5. Données

Le présent travail utilisera, les données d'archives à savoir, les données démographiques du recensement général de la population et de l'habitat (RGPH-1984) et des estimations à partir des données provisoires du recensement général de la population et de l'habitat 1996 (non validées par le gouvernement actuel, mais connues des institutions ayant financé le recensement), les données environnementales tirées des cartes topographiques feuilles de Brazzaville, IGN, des photographies aériennes (missions 87 cong 43/500 au 25%, 78 cong 05/250) et des images satellites de la scène spot- /250, sur Brazzaville qui serviront à analyser la dynamique de l'occupation de l'espace, de l'érosion des sols et de la végétation.

Toutes les données à utiliser dans ce projet proviendront du dépouillement des archives du centre national de la statistique et des études économiques, du ministère en charge de l'urbanisme, de la société nationale d'électricité et de la société nationale de distribution d'eau. Nous procéderons à l'exploitation des résultats sur la vulnérabilité/adaptation et atténuation au changement climatique (rapport V/A, 2001). Des données d'enquêtes par sondage à réaliser dans le cadre de ce projet seront aussi exploitées.

6. Méthodologie

L'étude vise à cerner les relations de causalité entre pauvreté et environnement particulièrement le cadre de vie des populations à Brazzaville.

La méthodologie sera essentiellement basée sur l'exploitation des données ci-dessus citées. Toutefois, les documents relatifs à la pauvreté étant insuffisants (le Congo n'a jamais organisé une enquête nationale sur la pauvreté), une enquête sur la pauvreté à Brazzaville devra être réalisée.

Elle se justifie par l'absence de données récentes et fiables sur les dépenses et/ ou les revenus et les structures de consommation des ménages.

L'enquête à mener sera une enquête par sondage, organisée auprès d'un échantillon de 1000 ménages sur 169305 (estimation 96) repartis dans les sept (7) arrondissements de Brazzaville. Cet échantillon sera confectionné selon la méthode des quotas avec comme variable de contrôle : *i*) la taille du ménage ; *ii*) la situation individuelle et *iii*) le sexe du chef du ménage.

Le questionnaire comprendra trois volets. Le premier comportera les variables permettant de saisir la structure et la dynamique des ménages ; le second portera sur le profil de pauvreté : les revenus et/ou les dépenses, les modes de consommation, les activités économiques. Le troisième volet concerne les variables de l'éducation, la santé et les conditions de vie, notamment l'accès à l'eau potable et l'assainissement. L'analyse des résultats reposera fondamentalement sur les indicateurs de pauvreté notamment ceux élaborés par Sen, Foster, Greer et Thorbecke (1984), nous utiliseront le logiciel DAD 4.2 (à acquérir). Cette analyse distinguera la pauvreté monétaire et la pauvreté humaine. La pauvreté monétaire sera appréhendée à partir des indicateurs monétaires de pauvreté estimés par le biais des échelles d'équivalence. La pauvreté humaine sera analysée à travers l'accès à l'éducation et la santé.

Nous procéderons à l'évaluation de l'environnement à partir de trois méthodes :

- la méthode des coûts de transports due à Hausman J. A., Léonard G. K. et McFadden D., (1993) ;
- la méthode des prix hédonistes [Marin A., Psacharopoulos, (1982) ; Ives D., Kemp R., Thieme M., (1993) ;
- et enfin la méthode contingente [Mitchell R. C., Carson R. T., (1989).

En dernière analyse, une validité et une fiabilité des instruments de mesure utilisés sera déterminée à partir d'une triangulation méthodologique des trois types de résultats obtenus en effectuant une Validation par la Matrice Multitraits multiméthodes (MTMM) de Campbell et Fiske (1959).

Les résultats de l'étude seront validés par des représentants des pouvoirs publics et des ONGs de développement au cours des ateliers de restitution.

7. Utilisation et valorisation des résultats

- Identification du profil de pauvreté ;
- Contribution à la mise en place des stratégies pour la réduction de la pauvreté
- Actualisation du schéma directeur d'urbanisme ;
- Mise en place d'un observatoire de la pauvreté ;
- Jeter les bases de la création d'un département de démographie à la faculté des sciences économiques.

8. Bibliographie indicative :

a) Articles :

Hourriez JM et Legris B.(1997) L'approche monétaire de la pauvreté : méthodologie et résultats in Economie et statistiques N° 308-309-310, p. : 35-63

Hourriez JM et Olier L. (1997) Niveau d'équivalence et taille du ménage : estimations d'une échelle d'équivalence, Economie et statistiques N° 308-309-310, p65-94

Lollivier S et Verger D. (1997) Pauvreté d'existence, monétaire ou subjective sont distinctes, Economie et statistiques N° 308-309-310, p113-142

Sen A. (1983) Poor, relatively speaking, Oxford Economic papers, vol. 35, p.153-169

b) Ouvrages :

Abdelmalki L., Mundler P., [1997], Economie de l'environnement, Hachette supérieur, 160p.

Bonnieux F., Desaignes B., [1998], Economie et politiques de l'environnement, Dalloz

Bontems P., Rotillon G., [1998], Economie de l'environnement, La découverte « coll. Repères », 120p.

Rawls J. (1987) Théorie de la justice, Paris Nouveaux Horizons, 666p

c) Communications :

Budowski M et Tillmann R. (2001) : Pauvreté et exclusion : définition et usage des concepts, éléments de reformulation et premiers résultats pour la suisse, journées de la statistique publique, Office fédéral de la statistique, 2001, Neuchâtel, 31 pages

d) Autres publications :

Ministère de l'économie forestière et de l'environnement (2001) : Rapport sur la vulnérabilité et l'adaptation au Congo, Brazzaville, 127 pages ;

Ministère de l'Environnement, (1994) : Document Synthèse du PNAE – Congo, (rapport sur l'environnement)

PNUD, (1995), Compte rendu de presse D'ACTION 21, New-York, 45 pages

World Bank, (1997), Congo poverty Assesment, Washington, 38 pages.

III – L’EQUIPE

1. Le responsable

Sexe : Masculin Date de naissance : 11 septembre 1952

Nom : DEFOUNDoux Prénoms : Fila Hyacinthe

Nationalité : congolaise

Fonctions actuelles : Maître-assistant d’économie à l’Institut Supérieur de Gestion (Université Marien Ngouabi), Coordonnateur scientifique du Centre d’Etudes et de Recherche en Gestion :

2. Le Centre

(il s’agit de l’institution où seront délégués les crédits si le projet est retenu)

Nom : Centre d’Etudes et de Recherche en Gestion,

Université Marien Ngouabi,

Sigle : CEREGE /UMNG

Adresse postale : BP : 2431 Brazzaville Congo

Téléphone : (242) 66 89 86 Fax : (242) 81 03 255/ (242) 41 90 00

Mel : defoundouxfila2001@yahoo.fr

Indiquer précisément le nom et la qualité du/de la signataire représentant l’organisme :

Nom : Professeur Charles GOMBE MBALAWA

QUALITE : RECTEUR DE L’UNIVERSITE MARIEN NGOUABI

3. Tableau des membres de l’équipe

Noms	Prénoms	Organisme d’appartenance	Quotité
DEFOUNDoux	Fila H.	Université Marien Ngouabi CEREGE	40%
MPOUNZA	Marcel	Université Marien Ngouabi CRTH	30%
SAMBA	Gaston	Université Marien Ngouabi CRTH	40%
MBALOULA	Marcel	Centre National de la Statistique et des Etudes Economiques	40%
MIABETO	Auguste	Centre de Recherches en Sciences Sociales, Anthropologie	30%
BANZOZI	Jean Pierre	Université Marien Ngouabi Faculté des Sciences Economiques	30%
SILMOUANGA	Florent	Université Marien Ngouabi CEREGE	30%
BITEMO	Michel	Centre National de la Documentation et de l’Information Scientifique et Technologique	30%
MWAZIBY	Olingoba	Université Marien Ngouabi CEREGE	30%
SAMBA	René	Université Marien Ngouabi Faculté des Sciences Economiques	30%
OUISSIKA	Dorothee	Centre National de la Statistique et des Etudes Economiques	30%
NOMBO	Evariste	Centre National de la Documentation et de l’Information Scientifique et Technologique	30%
LENGA	Serge Didier	Université Marien Ngouabi CEREGE	30%

(a): proportion (en %) du temps de travail qui sera consacré au projet

4. Fiches individuelles

Les chercheurs participant au projet pour plus de 30% de leur temps doivent remplir chacun une fiche individuelle du modèle ci-après (cf. p. 11)

5. Présentation de l'équipe (au maximum 2 pages)

Indiquez successivement l'origine de l'équipe, les affiliations institutionnelles des chercheurs, les moyens dont dispose l'équipe, les avantages comparatifs de l'équipe, les objectifs particuliers de l'équipe en termes de formation, de valorisation et de transfert, l'insertion de l'équipe et ses besoins d'expertise-conseil pour mener à bien le projet.

ORIGINE ET AFFILIATIONS INSTITUTIONNELLES DES MEMBRES :

L'équipe s'est constituée (en partie) en 2001. Les premiers membres ont travaillé sur l'évaluation de la vulnérabilité et l'adaptation aux changements climatiques.

L'équipe chargée de la réalisation de la présente étude, regroupe des chercheurs provenant d'horizons divers (disciplines, institutions). Ils proviennent de l'Université (Institut Supérieur de Gestion, Faculté des Sciences Economiques, Faculté des Lettres et Sciences Humaines) d'un centre de recherche (Centre de Recherche en Sciences Sociales), de l'organisme chargé de la statistique (Centre National de la Statistique et des Etudes Economiques) et du Centre National de la Documentation et de l'Information Scientifique et Technique (Délégation Générale de la Recherche Scientifique et Technologique). L'élément fédérateur est l'étude des acteurs sociaux, leur devenir et leur action sur l'environnement. L'approche de l'équipe est pluridisciplinaire, ce qui lui permet de ne pas avoir une vision unilatérale des problèmes étudiés.

Moyens :

Le Centre d'Etudes et de Recherche en Gestion (CEREGE) de l'Université Marien Ngouabi met à la disposition de l'équipe, un local dans l'enceinte de l'Institut Supérieur de Gestion ainsi que son équipement informatique et l'accès gratuit à la connexion Internet de l'Institut. L'équipe est dotée de deux (2) micro-ordinateurs et autres accessoires (lecteurs ZIP, imprimante, Scanner).

L'équipe est composée de chercheurs qui ont participé à l'élaboration de politiques sectorielles (développement rural, développement de l'artisanat, aménagement de l'espace urbain, réinsertion des miliciens, développement du secteur privé, formation-emploi...). Outre les travaux de consultance, les membres appartiennent à des groupes de recherche à l'Université.

Les travaux menés dans le cadre de la collaboration des membres de l'équipe permettront à certains de publier des articles dans des revues à comité de lecture, nécessaires pour leur promotion, et à d'autre de terminer la rédaction de leur thèse.

Le projet a permis aux institutions universitaires dont relèvent les membres de l'équipe d'initier des études sur les stratégies développées (et/ou à développer) par les entreprises, les collectivités locales en période de crise (de la demande). Ces études serviront de cadre pour la rédaction et la soutenance de mémoires, par des étudiants en fin de cycle (2^{ème} cycle).

Les membres de l'équipe développeront leurs capacités d'intervention dans les entreprises et autres organisations. Le CEREGE et le CRTH comptent organiser des sessions de formation continue dans leur domaine de compétences respectives.

IV – PLAN DE TRAVAIL

- a) Travaux de recherche réalisés avant l'évaluation à mi-parcours (de juin 2003 à février 2004)
- Exploitation des données du recensement général de la population et de l'habitat (1984) et du rapport provisoire du recensement général de la population et de l'habitat (1996)
 - Enquête express sur les conditions de vie des populations
 - Exploitation des images satellites, des données cartographiques
 - Exploitation des données de sources secondaires produites par les directions des études et de la planification des ministères chargés du plan, de l'urbanisme et de l'habitat, de la santé, de l'environnement.
- b) Rédaction du rapport d'étape (pour février 2004)
- c) Travaux de recherche réalisés après l'évaluation à mi-parcours (de mars 2004 à février 2005)
- Analyse des interrelations entre les évolutions démographiques, leur impact sur les dynamiques économiques et sociales et environnementales :
 - Recherche sur les tendances démographiques
 - Recherche sur les tendances spatiales
 - Impacts de mesures de politique économiques et sociales sur l'intensité de la pauvreté.
 - Identification des mesures sur la protection de l'environnement.
- d) Rédaction du pré-rapport (pour mars 2005)
- e) Réunion des Centres (mars 2005)
- f) Achèvement de la rédaction du rapport provisoire (pour avril 2005)
- g) Révision du rapport après évaluation par le comité scientifique (4/5 2005)